

DECLARATION DE L'ACCUSE EN ATTENUATION DE PEINE

J'étais parti en congé le 4 décembre et à la fin de mon congé j'ai demandé une extension de dix jours additionnels et je n'ai pas reçu de réponse; ils ne me l'ont pas accordée...je ne sais pas pourquoi.

Ca s'est trouvé dans le temps des fêtes du Jour de l'An. Dans la semaine de la fin de janvier, je suis venu pour retourner là-bas, mais mon billet n'était plus bon et je n'avais pas d'argent pour retourner, ça fait que j'ai resté à la maison. C'était un billet de "furlough" que j'avais, c'est bon pour un mois, mais au bout d'un mois ce n'est plus bon.

J'ai 23 ans, je ne suis pas marié, je suis dans l'armée depuis le 27 janvier 1943. Avant d'entrer dans l'armée, je travaillais pour mon père comme boulanger. Depuis que je suis dans l'armée, j'ai passé par St-Jérôme, où j'ai été 3 1/2 mois. Ensuite de ça, j'ai été "drafté" dans l'ouest. Durant mon absence sans permission, j'ai travaillé chez des cultivateurs à St-Thomas de Joliette. J'ai travaillé pour un monsieur St-Amour et ensuite pour un monsieur René Roy. J'ai travaillé continuellement.

Dans le mois d'octobre mon père m'a dit: "Il faut que tu te rapportes" parce que les Provosts étaient venus trois ou quatre jours avant chez nous. Mon père avait demandé à l'agronome pour une exemption et mon père a dit: "Va te rapporter et après ta sentence on va avoir une exemption pour travailler sur la terre".

C'est à Prince Rupert que j'ai envoyé une demande d'extension parce qu'on venait de déménager chez nous, mon père est invalide et ma mère avait besoin de moi; j'ai demandé une extension de dix jours pour aider chez nous et je n'ai pas reçu de réponse.

Durant mon absence sans permission, j'ai resté chez nous le premier mois et ensuite au mois de février, j'ai commencé à travailler. Le premier mois j'aidais à chez nous. Au mois de février, j'ai été travailler chez Ovila St-Amour, c'est un cultivateur; j'ai travaillé là trois mois et ensuite j'ai continué chez monsieur René Roy.

9040